



FORMATION

29 mars 2018

46 rue la Boétie – Paris 8^e

S'INSCRIRE

HORAIRES

9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30
7 heures de formation

TARIF

1 090 € + 20 % de TVA

Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

LIEU

46 rue La Boétie – 75008 PARIS
[Se repérer sur la carte](#)

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux élus des conseils d'administration, directions générales et fonctions clés ainsi qu'aux collaborateurs des directions concernées des compagnies d'assurance, groupe de protection sociale et mutuelles.

FORMATEUR

Chez Optimind, les formateurs sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaires, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.

OPTIMIND

Société de conseil indépendante, Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises dans le ciblage des opportunités de nature à accroître leurs performances. Nous apportons du conseil et des solutions pour répondre aux défis majeurs de la compétitivité, de la transformation et de la réglementation. Ces enjeux, malgré les risques, offrent des opportunités de développement considérables.

INFORMATIONS

Pour toutes informations formation@optimind.com

AFFECTATION AU BUDGET FORMATION

Optimind est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le N°1175356087.

À ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Préparation d'un contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

Appréhender les enjeux liés aux déroulements des contrôles ACPR dans le domaine de l'assurance

OBJECTIFS

- Faire un tour d'horizon des différents contrôles possibles.
- Se préparer aux contrôles (modes de fonctionnement, droits et obligations)
- Appréhender les démarches de l'ACPR lors d'un contrôle sur place.
- Présenter les suites aux contrôles sur place et des illustrations.

PROGRAMME

Les contrôles de l'ACPR

- Principes
- Déroulement
- Droits et obligations

Les entretiens avec les contrôleurs

- Principes de forme et bonnes pratiques de l'entretien
- Donner de la visibilité
- La nécessité d'avoir une gouvernance claire et formalisée
- Les sujets sensibles du moment

La préparation du contrôle

- Possibilité d'être assisté
- Les premiers documents
- Le principe de proportionnalité appliqué
- Facteur de réussite

Le mode de fonctionnement pendant le contrôle

- Le point de contact
- La *dataroom*
- La façon de produire des documents complémentaires

La suite à l'issue des opérations de contrôle

- La phase contradictoire
- Rapport de contrôle définitif
- Les mesures de police administrative et sanctions éventuelles
- Quelques illustrations issues du monde de l'assurance